
SAINT-MANDÉ MAG

N°261 Novembre 2021 saintmande.fr

SAINT-MANDÉ
CLASSIC-JAZZ
FESTIVAL

Événement

3^E ÉDITION DE SAINT-MANDÉ CLASSIC JAZZ FESTIVAL

À la Une

TOUT SAVOIR SUR LA TARIFICATION DES BORNES ÉLECTRIQUES



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.8



À LA UNE
Tout savoir sur
la tarification des
bornes électriques

P.10



FOCUS
Police
municipale :
prévention
et sécurité au
service de tous les
Saint-Mandéens

SAINT-MANDÉ MAG N°261 / NOVEMBRE 2021 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **PHOTOS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Thierry Borredon /
Adobe Stock / Istock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE**
D'EXEMPLAIRES 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR+ www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.07 À LA UNE

Avant-goût des festivités de Noël / Appel à figurants

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

L'agenda de la boutique éphémère / Un repreneur pour La Pelouse

P.17 CADRE DE VIE

Réfection de la rue Cart

P.18 CULTURE ET VOUS

3^e édition de Saint-Mandé Classic Jazz Festival / Saint-MandéScope / Histoire : les forces de sécurité au fil des années

P.22 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE

Roger Sasportas pour son livre "Viens"

P.26 À TOUT ÂGE

Festivités de fin d'année pour les seniors / Le vaccin antigrippal / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.28 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Le programme du Téléthon

P.32 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFO VILLE

Le patrimoine vert de Saint-Mandé

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Enquête sur les besoins sociaux / Recrutement / Collecte de jouets / Séjour au ski / SOS stages 3^e / Réunions sur les modes de garde / Commémorations

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé

Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“De nombreuses décisions ont été prises pour garantir et maintenir un haut niveau de sécurité et préserver la qualité de vie des Saint-Mandéens.”

Il y a quelques mois, nous apprenions avec une grande tristesse le décès de notre directeur de la Police municipale, Romuald GARIN, directeur apprécié et respecté de tous pour son engagement au service du bien commun, qui a consacré une grande partie de sa carrière au service des Saint-Mandéens.

Aujourd'hui, le souvenir de Romuald est toujours très présent et c'est avec beaucoup de bienveillance que nous avons le plaisir d'accueillir Madame Éloïse Brasi en tant que nouvelle directrice de la Police municipale. Forte d'une expérience au sein de la Police nationale en tant qu'Officier au poste de Chef de la Brigade Anti Criminalité (BAC) d'Argenteuil, Éloïse Brasi a ensuite exercé au Commissariat du 11^e arrondissement de Paris, avant d'occuper un poste au Cabinet du Ministère de l'Intérieur au sein de la Coordination Nationale pour la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Éloïse Brasi rejoint une équipe dynamique et fortement mobilisée au service des Saint-Mandéens. Comme vous le savez, la sécurité demeure ma priorité. De nombreuses décisions ont



Visite des crèches et structures dédiées aux jeunes enfants avec Éveline Besnard, adjointe déléguée aux familles et à la petite enfance.

été prises en ce sens pour garantir et maintenir un haut niveau de sécurité et préserver la qualité de vie à laquelle nous sommes toutes et tous attachés. En témoignent, le centre de supervision urbain équipé aujourd'hui de 36 caméras (3 sont à venir à la fin de l'année puis 3 autres début 2022) réparties sur l'ensemble du territoire de la commune, les agents armés et disponibles 7 jours/7 et 24h/24, la création d'une brigade verte chargée de lutter contre les incivilités et les dégradations et prochainement, la mise en place d'une brigade cynophile.

Autre actualité du mois, le Saint-Mandé Classic-Jazz Festival qui se déroulera du 17 au 21 novembre ! Née de la volonté commune de la Municipalité et de deux artistes Saint-Mandéens de haut vol, François Salque, violoncelliste, et Samuel Strouk, guitariste et compositeur, cette troisième édition porte à

nouveau des choix musicaux alliant audace et découverte.

Ce festival se déroulera en différents lieux de Saint-Mandé et s'inscrit pleinement dans la programmation culturelle de la Ville en proposant à tous les publics des concerts traversant les genres et les frontières musicales, dans une atmosphère festive et chaleureuse.

Je vous invite à venir découvrir nombreux, la nouvelle édition de ce Festival en attendant de vous retrouver le mois prochain pour les festivités de fin d'année qui, je l'espère, apporteront à tous, petits et grands, joie et émerveillement !

Julien Weil

OCTOBRE ROSE

Le personnel de l'hôpital Bégin mobilisé

L'HIA Bégin a accueilli l'exposition de Marine Le Mercier, auteure de *Mon cahier des seins* qui aborde, non sans humour, ses aventures de "guerrière souriante" dans sa lutte contre la maladie.



COMMÉMORATION

Hommage aux Harkis

La Ville de Saint-Mandé a rendu hommage aux Harkis le 25 septembre dernier lors d'une cérémonie commémorative.



INAUGURATION

Inauguration de la Villa Moynet

Le 8 octobre dernier étaient inaugurés de nouveaux logements sociaux situés le long de l'hôpital Bégin et destinés, dans leur grande majorité, à accueillir les personnels du Ministère des Armées et notamment ceux de l'Hôpital Bégin.



VERNISSAGE

Salon National des Artistes Français

51 artistes, 130 œuvres et un invité d'honneur : Louis-Charles Benoît-Latour, pour cette nouvelle édition qui a permis aux visiteurs de voyager hors du temps à travers une large palette artistique.



ÉCHECS

Le Cavalier de la Tourelle

Les 16 et 17 octobre derniers avait lieu le week-end des échecs, un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs du jeu des rois... et du roi des jeux !



ASSISES

Protection animale

Organisée par l'Arche des Associations en partenariat avec la Ville et en présence de nombreux intervenants, cette 2^e édition a été rythmée par des tables rondes, ateliers et conférences autour de l'adoption.



SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



APPEL À FIGURANTS

DE NOUVELLES FESTIVITÉS POUR LA FIN D'ANNÉE

Un vent de nouveauté souffle sur Saint-Mandé à l'approche des fêtes de fin d'année. Découvrez le programme des nouvelles animations où il vous est proposé de devenir les figurants d'une grande parade !

S'il est une tradition à Saint-Mandé c'est bien d'offrir en fin d'année à toutes les Saint-Mandéennes et tous les Saint-Mandéens, une ville aux couleurs de la fête, de la famille et de l'émerveillement des enfants... Voici d'ores et déjà un avant-goût du programme.

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Les festivités débiteront avec le traditionnel lancement des illuminations **vendredi 3 décembre à 18h30 place Charles Digeon**. Soyez tous les bienvenus pour y assister ! Vous pourrez ensuite flâner au sein du marché de Noël, vous retrouver à la patinoire ou aller à la rencontre du Père Noël, et même devenir les acteurs d'une Grande parade.

LE MARCHÉ DE NOËL

Artisans et commerçants souhaitent vous faire découvrir leur savoir-faire... De bonnes idées cadeaux pour gâter vos proches !

Du 10 au 12 décembre

Place Charles Digeon

LE CHALET DU PÈRE NOËL

Le Père Noël fait escale à Saint-Mandé pour la traditionnelle photo en sa compagnie. Venez immortaliser ce moment avec vos enfants.

Du 10 au 12 décembre

Place Charles Digeon

LA PATINOIRE

La patinoire accueillera les amateurs de patinage et de glisse.

Du 17 décembre au 2 janvier inclus

Jardin Alexandre David-Néel

LA GRANDE PARADE DE NOËL

Vous souhaitez vivre la magie de Noël

et en garder un souvenir inoubliable ? Devenez les acteurs de la Grande parade, aux côtés des artistes, afin d'accompagner le cortège de chars décorés et illuminés qui déambuleront dans les rues **dimanche 12 décembre à 17h30**. Les figurants (à partir de 14 ans) seront costumés et initiés à la scénographie*...

Inscription obligatoire avant le vendredi 19 novembre 12h par mail : grandeparadedenoel@mairie-saint-mande.fr

PLUS D'INFOS SUR SAINTMANDE.FR ET DANS LES COLONNES DE VOTRE PROCHAIN SAINT-MANDÉ MAG

***Infos pratiques :** Appel à 30 figurants (max)
Convocation le 12 décembre à 9h

- 9h - 12h30 : répétition
- 13h30 - 17h : répétition, habillage et maquillage
- 17h30 : parade (durée 1 heure)



BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

TOUT SAVOIR SUR LA TARIFICATION DES BORNES ÉLECTRIQUES

Pour répondre aux enjeux de la mobilité, la Ville de Saint-Mandé et le Sipperec* poursuivent le déploiement des bornes électriques avec la borne bleue, une nouvelle offre qui se veut économique, fiable et simple d'utilisation.

Depuis plusieurs années, la Ville a déployé un réseau de bornes électriques. Récemment, elle a fait le choix de changer de prestataire et d'intégrer le réseau mutualisé de recharge électrique du Sipperec, le plus grand réseau de recharge en Île-de-France. 3 152 points de charge seront mis en place d'ici fin 2022.

UN RÉSEAU ACCESSIBLE

Sur les quatre sites où des bornes étaient déjà installées, trois stations ont déjà été remises en service avec les nouvelles bornes depuis juillet : place Charles Digeon, avenue Gallieni et chaussée de l'Étang.

Une borne supplémentaire sera déployée sur les stations situées place Charles Digeon et avenue Gallieni dans les prochaines semaines. Trois autres bornes le seront aussi au 11 avenue Daumesnil, au 1 rue Jeanne d'Arc et au 4 avenue Pasteur. Une nouvelle station au 102 avenue du Général de Gaulle est accessible depuis quelques jours. À noter qu'une borne est égale à deux points de charge. Ainsi, au total, 20 points de charge seront disponibles pour tous les utilisateurs de véhicules électriques d'ici la fin de l'année. **Ces emplacements ne sont en aucun cas des places de stationnement. À ce titre, ils sont réservés aux usagers qui effectuent une recharge électrique.**

DES TARIFS CLAIRS

Il s'agit d'une tarification à l'heure avec une facturation à la minute. C'est un prix unique sur l'ensemble du territoire.

Tarif abonné (abonnement 10€/an) :

- Bornes pouvant délivrer jusqu'à 7 KW : 2,50€ de l'heure (1,75€ de l'heure entre 22h et 7h),
- Bornes pouvant délivrer jusqu'à 22 KW : 4,50€ de l'heure.

Exemple de recharge pour une voiture citadine de type Zoé : en journée, rechargez la moitié de la batterie pour 7,50€ de 9h à 12h.

La recharge est plafonnée à 10€ de 20h à 8h pour les abonnés.

Tarif non abonné ou en itinérance pour une borne de 22 KW :

Tarif abonné + 1 € / heure

UNE UTILISATION SIMPLE

Rendez-vous sur www.labornebleue.fr

- Pour localiser et réserver une borne, consulter les tarifs ou recharger et payer en un clic sans être abonné.
- Pour vous abonner et recevoir un badge, suivre votre consommation depuis votre compte client ou recharger en badgeant directement sur les bornes.

La Ville a fait le choix de ne pas faire payer le stationnement mais de mettre à disposition des emplacements de recharge (facturation à la minute). Les véhicules stationnés non branchés aux bornes seront susceptibles d'être enlevés.

*Établissement public de coopération intercommunale (Syndicat Énergie et Numérique).



SÉCURITÉ PUBLIQUE

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA POLICE MUNICIPALE

Au plus proche des usagers, la police municipale assure le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique. Rencontre avec Éloïse Brasi qui nous parle de son parcours professionnel et nous présente l'ensemble des missions assignées.

Créée en 1984, la police municipale de Saint-Mandé exécute, dans les limites de ses attributions et sous l'autorité du Maire, l'ensemble des missions de prévention et de sécurité sur la commune, en lien étroit avec la police nationale de Vincennes.

Eloïse Brasi succède à Romuald Garin au poste de directrice de la police municipale. Elle a pris ses fonctions il y a quelques jours et se réjouit de ce nouveau challenge professionnel. Interview.

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Après un master en droit, justice et procès et un master of Business Administration – MBA, Intelligence Économique, j'ai intégré en 2013, la Police nationale en tant qu'Officier à Argenteuil au poste de Chef de la Brigade Anti Criminalité (BAC). Ensuite en 2017, j'ai exercé au Commissariat du 11^e à Paris. Et dernièrement j'occupais un poste au Cabinet du ministère de l'Intérieur au sein de la Coordination Nationale pour la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

DE LA POLICE NATIONALE, VOUS PASSEZ À LA POLICE MUNICIPALE...

Oui et je pense que c'est un réel atout de connaître les deux « maisons ». En tant que Capitaine de police, j'ai tout à la fois des réflexes, des connaissances et une capacité à

comprendre les différentes problématiques de terrain. C'est pour moi un nouveau challenge professionnel et c'est très motivant !

Et puis j'ai la chance d'avoir reçu ici un bel accueil. Ce sont des agents très motivés et engagés. Je suis secondée par Fabienne Foucher pour l'aspect opérationnel. Alors que d'habitude les postes de commandement sont peu féminisés, Saint-Mandé fait figure d'exception.

QUELLE EST LA NOUVELLE IMPULSION QUE VOUS SOUHAITEZ DONNER ?

Je suis pour l'instant en formation sur les aspects administratifs mais en parallèle, j'ai pour feuille de route de procéder à plusieurs recrutements pour, dans un premier temps, revenir à un effectif de 30 agents et dans un second temps, accroître davantage la capacité opérationnelle du service.

La volonté du maire étant une montée en puissance de la prévention, la proximité avec les habitants et bien sûr de la répression quand cela est nécessaire.

DÉJÀ UNE NOUVEAUTÉ AVEC LA BRIGADE CYNOPHILE...

Oui un agent est en formation avec son chien, un malinois de 7 mois. Tous les deux seront opérationnels en avril prochain. C'est un plus pour les patrouilles de nuit. C'est sécurisant pour les agents et en général très dissuasif !



LA LETTRE DU NOTAIRE



Il est important d'anticiper le règlement de sa succession.

N'hésitez pas à contacter votre notaire pour toutes informations complémentaires !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

SUCCESSION : RENONCER POUR MIEUX TRANSMETTRE

Renoncer à une succession au profit de ses enfants peut être dans certaines situations familiales un moyen efficace pour organiser sa transmission, et anticiper sa propre succession.

Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, l'âge moyen auquel une personne hérite s'établit aux environs de 50 ans. A cet âge, ceux qui ont vocation à hériter ont généralement déjà constitué leur propre patrimoine, et n'ont donc pas toujours l'utilité de recevoir des actifs supplémentaires.

Ils se trouvent parfois eux-mêmes dans une démarche de transmission successorale au profit de leurs enfants.

En renonçant à une succession, l'héritier (renonçant) permet à ses enfants de venir en représentation, et de percevoir

la part qui lui serait revenue. Cela peut ainsi permettre d'éviter deux taxations aux droits de mutation à titre gratuit : une première fois lors de la succession de ses parents, et une seconde fois lors de la donation au profit de ses enfants.

D'un point de vue civil, le patrimoine des grands-parents est alors transmis directement aux petits-enfants de l'héritier renonçant, qui en ont d'avantage l'utilité.

D'un point de vue fiscal, les petits-enfants se partagent l'abattement auquel l'héritier renonçant aurait pu prétendre (100.000 € en ligne directe), et bénéficient du tarif des droits de mutation à titre gratuit qui lui aurait été appliqué. Une seule taxation est acquittée, et l'abattement entre l'héritier renonçant et ses enfants (100.000 €/enfant) est préservé, pour permettre d'autres donations sur son propre patrimoine !

Retenez cependant qu'une renonciation ne peut être partielle ; elle doit porter sur l'intégralité de la part de succession qui aurait du revenir à l'héritier renonçant.

Cette décision ne doit être prise qu'après avoir reçu le conseil avisé de votre notaire, qui peut réaliser avec vous un bilan patrimonial, et mesurer les conséquences d'une telle démarche eu égard à votre situation personnelle.

Enfin, dans le souci de poursuivre ce même objectif de transmission, retenez qu'il est aussi possible, de manière distincte, de renoncer au bénéfice d'un contrat d'assurance-vie. Il convient toutefois d'être vigilant puisqu'en matière d'assurance-vie, une renonciation ne se présume pas. Le souscripteur du contrat d'assurance-vie doit l'avoir expressément prévu en rédigeant sa clause bénéficiaire.

La maîtrise de la performance pour un monde plus lumineux et plus sûr

NOS ENGAGEMENTS

- PROTÉGER**
des nuisances perçues par les usagers et les riverains
- RESPECTER**
et protéger l'environnement par la maîtrise des coûts énergétiques, le tri et la valorisation des déchets
- APPLIQUER**
le respect de nos engagements, le rôle de l'ensemble des intervenants
- CONTRÔLER**
la qualité de nos prestations, la conformité des travaux réalisés



Pruneville est une entreprise certifiée pour vous apporter un service et des travaux d'excellence



Deux adresses en Île-de-France pour intervenir plus rapidement :

Au Nord :
20 - 22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 20 36 31 - Fax : 01 48 20 05 89
E-mail : administratif@prunevaille.fr

Au Sud :
23, rue des Bourguignons
91310 Montlhéry
Tél. : 01 64 49 50 39 - Fax : 01 64 49 34 56
E-mail : montlhery@prunevaille.fr

PROXIMITÉ, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU SERVICE DE TOUS LES SAINT-MANDÉENS

La police municipale de Saint-Mandé est composée de 22 agents. Cet effectif représente environ 70 % de l'objectif prévu. C'est pourquoi la Ville a lancé des procédures de recrutements, mais la filière est sous tension et on constate une pénurie de policiers municipaux due à un marché très concurrentiel... La seule Ville de Paris prévoit en effet le recrutement de 400 agents !

LES MISSIONS DE LA PM

Les missions assignées aux agents de police municipale qui sont tout à la fois, agents territoriaux et agents de police administrative se traduisent par des actions de prévention, de surveillance, d'intervention en flagrant délits, d'assistance et de contrôle.

Dans les grandes lignes, elles consistent :

- **à sécuriser** les abords des lieux accueillants des enfants et les lieux ouverts au public par exemple lors des manifestations organisées par la Ville (sportives, culturelles, marchés, festivités...)
- **à verbaliser** les infractions (dépôt d'immondices, occupation du domaine public sans autorisation, entorses au Code de la Route...) et à constater les pollutions sonores
- **à lutter** contre toutes formes d'incivilités, dégradations, délinquance et à faire remonter à la police nationale toute information concernant la radicalisation de personnes....
- **à gérer** le système de télésurveillance et de vidéo-protection

D'autres missions leurs sont également confiées : la récupération des animaux errants, le traitement des objets trouvés, la gestion des 14 bornes d'appel de proximité ainsi que la surveillance des résidences privées et commerces via l'opération "Tranquillité vacances". Par ailleurs des interventions ponctuelles de sensibilisation au Code de la Route sont effectuées dans les écoles et les accueils de loisirs...

LA VIDÉO-PROTECTION

La ville est équipée de 36 caméras de voie publique avec transfert des images vers le commissariat de Vincennes et parallèlement vers le Centre de Supervision urbain de la Police municipale de Saint-Mandé. Trois de plus seront installées d'ici la fin de l'année et encore trois autres début 2022 pour arriver à un total de 42. En 2019 (2020 étant une année particulière du fait de la Covid-19), il y a eu 7116 infractions au stationnement (hors stationnement payant) et 997 à la circulation dont 1450 vidéo-verbalisations, 108 interpellations grâce à la vidéo protection et 164 réquisitions d'images vidéo par les autorités judiciaires dans le cadre d'une enquête.

L'ÉQUIPE DÉDIÉE AU RESPECT DE NOTRE CADRE DE VIE

La brigade verte est composée de deux agents dont la mission est de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues. Ainsi, les jets de détritus sur la voie publique (masques mégots, mouchoirs, papier...), le non-respect des règles de collectes des déchets, la négligence des propriétaires de chiens sont passibles d'amendes. À titre d'exemples : 35 euros pour un mégot, 68 euros pour les déjections canines ou le non-respect des horaires de sorties ou rentrées de bacs à ordures, 135 euros pour les dépôts d'immondices sur la voie publique...

► DÉCRYPTAGE

ANNÉE 2019

(2020 n'est pas représentative du fait de la covid-19)

22

POLICIERS MUNICIPAUX
dont 11 femmes et 11 hommes



8 122

VERBALISATIONS



36

CAMÉRAS DE VOIE PUBLIQUE



1 990

INTERVENTIONS grâce à la vidéo
dont 1 331 vidéo-verbalisations



404

OPÉRATIONS
TRANQUILLITÉ VACANCES



51 824 Kms

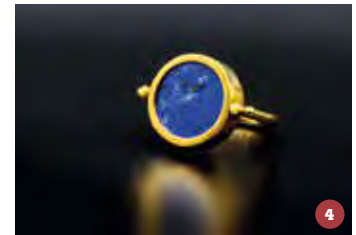
PARCOURS EN VOITURE,
SCOOTER ET VTT



2614

HEURES DE PATROUILLE
PÉDESTRE





BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À la recherche d'un cadeau unique ? Venez à la rencontre de créateurs !

Calendrier des prochaines expos-ventes

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE

- 1 **Lylane Créations**
Minh-Lan NGHIEM
Bijoux de verre et objets de déco
- 2 **Brin de soie**
Evelyne NAVILLE
Peinture décorative sur tissus
brindesoie.jimdo.com
- 3 **IPSÉITÉ**
Caroline LESIRE
COFFIGNIER

Accessoires de mode et maison en textile
www.ipseite.net

DU 8 AU 14 NOVEMBRE

- 4 **Atelier Sacquin**
Amandine SACQUIN
Bijoux
ateliersacquin.com
- 5 **JV**
Juliette VERGNE
Designer textile
juliettevergne.com

DU 15 AU 21 NOVEMBRE

- 6 **Atelier PN**
Patricia NAUFLE
Tapiserie décoration, coussins
- 7 **L'Atelier des jolies choses**
Stéphanie LACOMBE
Mobilier et déco
atelierdesjolieschoses.com
- 8 **Marie-France BENKEMOUN**
Création de sacs

DU 22 AU 28 NOVEMBRE

- 9 **Un têtard**
Sophie ASSATHIANY
Objets de déco et bijoux
- 10 **See U Sewn**
Émilie ESPIAND
Bijoux, tricot et objets cadeaux

DU 29 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

- 11 **Au Jardin de Porcelaines**
Sylvie THOMAS
Peinture sur porcelaine
aujardindeporcelaines.com
- 12 **Cassiopée**
Catherine MEUNIER
Cosmétiques naturels
cassiopee-cosmetiques.com
- 13 **Catherine Renard Création**
Catherine RENARD
Maroquinerie
catherine-renard-creation.fr

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Signature du bail entre la Ville et le repreneur de la Pelouse, Julien Tafanel.



La Pelouse avant travaux.

LA PELOUSE A TROUVÉ UN REPRENEUR

En mai dernier, Julien Tafanel est devenu le titulaire du bail commercial du restaurant La Pelouse. Les travaux de réaménagement débuteront prochainement avec pour objectif d'ouvrir le nouveau restaurant courant du premier semestre 2022.

« **N**ous sommes très fiers de confier ce beau projet à un Saint-Mandéen qui a beaucoup de talent, d'enthousiasme et une très grande expérience dans la restauration » explique le Maire, Julien Weil, qui avait fait reprendre le bail par la Ville au départ du précédent occupant.

De fait, la Ville a reçu plusieurs porteurs de projets mais c'est celui de Julien Tafanel qui a été retenu. « *Son projet d'embellissement et de modernisation, la création d'un endroit chic et familial représente une nouvelle offre pour notre commune* » précise l' élu.

UNE TOTALE RÉNOVATION

Le projet est ambitieux puisqu'il consiste à ne garder que les murs porteurs. L'aménagement est confié à un architecte décorateur. « *Sa mission a été de repenser intégralement l'agencement des 80 mètres carrés disponibles en fonction bien sûr de nos impératifs de cuisine* » explique Julien Tafanel. La surface sera divisée en trois espaces : la cuisine semi-ouverte, la salle avec notamment des grandes tables pour les repas familiaux et un bar à cocktails, un domaine où Julien excelle.

D'ailleurs, en avant-première, il nous livre un scoop ! « *Le restaurant va s'appeler La Cabane parce que nous souhaitons qu'il soit une extension du Bois. De là, en*

découle le choix des matériaux : le bois, la terre naturelle, la brique et la volonté de laisser entrer la lumière... » précise notre restaurateur.

UN LIEU CHIC, BISTRONOMIQUE ET FAMILIAL

Propriétaire du *Julo* dans le 11^e arrondissement de Paris, Julien peut être fier des retours de ses clients : « *Excellente table* », « *Cuisine de qualité, originale, copieuse et délicieuse* », « *Viande rouge fondante* »... À cela s'ajoutent aussi les commentaires de clients très contents du service, de l'accueil... On a hâte de pouvoir en profiter à Saint-Mandé !

Et puis, il y a aura aussi un bar à cocktails « *un vrai bar avec de la place pour discuter, pour déguster une planche apéritive entre amis et bien sûr savourer mes cocktails qui sont pour la plupart des créations avec des sirops faits maison* » dit avec fierté Julien.

Enfin, cerise sur le gâteau, le restaurant proposera de la vente à emporter et du pain frais le samedi et le dimanche ! Encore une bonne raison pour guetter l'ouverture de *La Cabane* qui a tout d'un restaurant gastronomique...

LA CABANE
48 RUE JEANNE D'ARC
OUVERTURE FIN MARS 2022



AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGREABLE...

MANGEZ



BUVEZ



DÉTENDEZ VOUS



LATOURELLE94



LATOURELLE



WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RESERVATION AU 01.43.28.33.08

BRASSERIE LA TOURELLE

1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT MANDÉ



**FROMAGER ET CAVISTE
A SAINT-MANDÉ**

31 avenue du Général de Gaulle

**SPÉCIALISTE DES FROMAGES AU LAIT CRU
ET DES VINS BIO ET NATURELS**

Vous ne nous connaissez pas encore ?
Venez tester par vous-même

Ateliers de dégustation mensuels
Programme sur Facebook et Instagram
@_lesfromagesdivins

**Jeudi 18 novembre soirée Beaujolais
nouveau et charcuterie lyonnaise**

Plus d'info au 06 10 45 01 07

Tél : 01 49 57 14 42

lesfromagesdivins@outlook.com

Suivez-nous :   les_fromagesdivins



LES FROMAGES DIVINS



Un abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



RÉFECTION DE LA RUE CART

Dans le prolongement des travaux engagés dans différents quartiers pour rendre notre ville plus belle et plus agréable à vivre, la rue Cart a eu droit à un lifting...

FIN DES TRAVAUX

Le constat était unanime : les trottoirs de la rue Cart étaient très abîmés. En cause, les nécessaires interventions d'Enedis, d'Orange ou autres concessionnaires devant intervenir sur leurs réseaux... D'ailleurs, chaque année, la Ville programme des réfections totales ou partielles de ses rues et des trottoirs pour les remettre en état. Dans le cas présent, les travaux ont été engagés fin septembre côté pair et impair et se sont achevés mi-octobre. Ceux-ci ont été réalisés en asphalte rouge afin d'être en harmonie avec le code couleur défini pour les rues saint-mandéennes. Deux nouvelles poubelles seront installées aux deux extrémités de la

rue afin que chacun puisse y déposer ce qu'il a à jeter. Chaque geste en ce sens permet de garder notre ville propre. Les propriétaires de chiens sont, eux aussi, invités à ramasser les déjections de leur compagnon canin. Toute entrave à cette obligation est sanctionnée par de fortes amendes. Les places de stationnement restent à l'identique et ont été matérialisées au sol de manière plus visibles. Des emplacements dédiés aux vélos seront créés.

LES NOUVELLES PLANTATIONS

En regard des plantations effectuées avenue Gambetta, la rue Cart bénéficie de deux petits îlots végétalisés face au magasin Indé Bio.

Les plantations ont été faites fin octobre. Elles sont composées de plusieurs essences : des agapanthes, des fougères, de l'ail d'ornement, des hortensias à feuilles de chêne, des crocosmia... Le tout forme de jolis massifs dont la floraison interviendra à l'été prochain. Ce sont bien sûr les jardiniers municipaux qui effectueront les plantations au fil des saisons et assureront l'entretien de ces nouveaux espaces.

Ce fleurissement s'inscrit dans la politique globale menée par la Ville en faveur d'un cadre de vie toujours amélioré. Les fleurs seront aussi une ressource supplémentaire pour les butineuses saint-mandéennes qui, chaque année, nous régaleront de leur miel savoureux.



◀ CULTURE ET VOUS ▶

SAINT-MANDÉ DU MERCREDI

À l'affiche, une vingtaine d'artistes : l'incontournable guitariste Biréli Lagrène accompagné du génie de la batterie André Ceccarelli, Victor Julien-Laferrière et Gabriel Pidoux, tous deux distingués lors des Victoires de la Musique Classique ou encore Rolando Luna Trio et Yaroldy Abreu pour une soirée cubaine !

Samuel Strouk, Saint-Mandéen aux multiples casquettes (auteur-compositeur, guitariste, arrangeur musical, directeur artistique...) est à l'origine de ce festival né en 2017. Il nous raconte ce projet qui semblait un peu fou au départ...

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE CE FESTIVAL ?

Il est né d'une rencontre en 2016 avec Julien Weil qui était alors adjoint à la culture... et j'étais en train de faire mon marché ! De réunions en coups de téléphone, j'ai mobilisé mon réseau, aidé en cela par mon ami François Salque qui est violoncelliste et le projet a vu le jour à l'automne 2017. Ce fut un réel succès apprécié du public et des artistes également.

UNE DEUXIÈME ÉDITION VOIT LE JOUR AU PRINTEMPS 2019...

Oui car c'était l'un des rares, voire le seul événement à proposer une programmation à la lisière du classique et du jazz en Ile-de-France. Et puis, on voulait en faire un événement convivial, familial qui touche le plus large public.

QUE DIRE DE CETTE TROISIÈME ÉDITION ?

Tout d'abord que le festival revient à l'automne, comme en 2017. Il est important qu'un événement trouve sa place dans le calendrier. Il est encore plus ambitieux que les deux premiers avec des plateaux artistiques composés d'interprètes de très haut niveau, ce sont tous des virtuoses en leur domaine mais l'ensemble des musiques est accessible à tous, ce sont des "concerts divertissements" avant tout.

VOUS NOUS OFFREZ UN CONCERT DE VOTRE DERNIER ALBUM "NOUVEAUX MONDES"

Oui et c'est un double plaisir : d'une part de jouer à domicile avec François Salque qui nous fait l'honneur de sa présence pour une interprétation inédite et d'autre part de pouvoir l'offrir aux Saint-Mandéens au sens premier, puisqu'il est pris en charge par la SACEM.

Annulé en 2020, en raison de la crise sanitaire, c'est avec bonheur que l'on accueille la 3^e édition de Saint-Mandé Classic Jazz Festival.

L'AGENDA DU FESTIVAL

LE IN

17/11 à 20h30

Biréli Lagrène, André Ceccarelli et Mathias Allamane

18/11 à 20h30

Soirée "Victoire de la musique Classique"

Victor Julien-Laferrière et Gabriel Pidoux Trio

19/11 à 20h30

Orchestre Consuelo

Sous la direction de Victor Julien-Laferrière

20/11 à 20h30

Soirée Cubaine - Rolando Luna Trio + Guest :

Yaroldy Abreu

21/11 JOURNÉE DE CLÔTURE

17h - Valérie Duchâteau et Antoine Tatich

"Impro-visible"

19h

Samuel Strouk "Nouveaux Mondes" + Guest :

François Salque

Tous les concerts auront lieu à Cresco, sauf celui de Valérie Duchâteau et Antoine Tatich qui aura lieu à l'Hôtel de Ville.

LE OFF

Retrouvez également tous les concerts du OFF sur saint-mande-festival.com

CLASSIC JAZZ FESTIVAL 3^e ÉDITION

17 AU DIMANCHE 21 NOVEMBRE

LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL



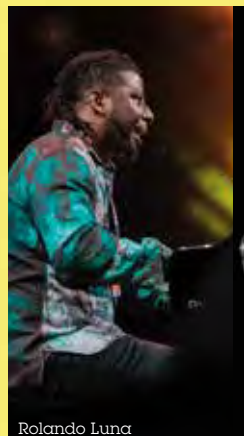
Biréli Lagrène



André Ceccarelli

BIRÉLI LAGRÈNE TRIO

Le guitariste prodige **Biréli Lagrène**, entouré de la légende de la batterie, **André Ceccarelli** et du talentueux contrebassiste **Mathias Allamane**, présentera les plus grands standards de jazz revisités pour son grand retour dans notre festival ! Un trio énergique qui vous ravira à coup sûr !



Rolando Luna



Yaroldy Abreu



Victor Julien-Laferrrière



Gabriel Pidoux

SOIRÉE "VICTOIRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE"

Une soirée dédiée à la nouvelle génération, déjà habituée des victoires de la musique classique, qui s'annonce exceptionnelle ! Retrouvez **Victor Julien-Laferrrière** dans la musique de Jean-Sébastien Bach et **Gabriel Pidoux**, en trio, autour d'un répertoire post-romantique.

SOIRÉE CUBAINE

Rolando Luna est considéré comme l'un des pianistes cubains les plus brillants et reconnus de sa génération. Compositions redoutables, reprises estampillées cubaines, toujours empreintes d'une fluidité et d'une énergie débordante, ce jeune pianiste déploie sur scène une implication qui vous embarquera à coup sûr avec ses compères et **Yaroldy Abreu**, plusieurs fois primé par les **Grammy Awards**, en spécial guest !

BILLETTERIE EN LIGNE

saint-mande-festival.com

CRESCO

4, avenue Pasteur
tél. 01 46 82 85 00

infoscresco@mairie-saint-mande.fr

TARIFS

Pass 6 concerts 65 €

Concerts à Cresco
plein 25 €

/ réduit 15 €

Concert à l'Hôtel
de Ville 15 €



SÉCURITÉ

LES FORCES DE SÉCURITÉ À SAINT-MANDÉ AU FIL DES SIÈCLES

Combat de longue haleine par les maires qui se sont succédés à Saint-Mandé, la sécurité a toujours été au cœur des priorités des différentes municipalités, bien qu'il s'agisse d'une mission régalienne de l'État. Tour d'horizon sur les forces en présence.

La création de la police municipale, sous l'autorité pleine et entière du maire, date de 1984... Avant cela, la sécurité était assurée par la police nationale et la gendarmerie. On en trouve une trace dans les archives municipales datée de 1890. Il s'agit d'une brochure répertoriant les différents services, les écoles, les statues et monuments, une sorte de guide de la ville. Ainsi, entre "les services d'octroi" et "la protection des enfants du premier âge" sont mentionnés les services de police.

LA GENDARMERIE

La Gendarmerie est la descendante des maréchaussées, créées au moment de la Guerre de Cent ans (1337-1457) dans le but de contrôler les débordements des troupes armées. En 1536, une déclaration officielle leur donne plus de pouvoirs : la population civile entre dans leur rayon d'action. Au cours du XVIII^e siècle, plusieurs

réformes contribuent à créer une force de police à dimension nationale. En 1778, toutes les compagnies sont regroupées en un corps unique. Ainsi, à la veille de la Révolution, la maréchaussée compte 4114 hommes et a pour missions : de traquer les malfaiteurs, d'assurer la libre circulation des biens et de la population, de garantir le bon comportement des troupes et de veiller au maintien de l'ordre pendant les rassemblements (fêtes, cérémonies...). La loi du 16 février 1791 donne naissance à l'institution telle que nous la connaissons aujourd'hui. En 1798, elle compte 10 000 hommes et est dotée d'un état-major spécifique.

Lors de la restauration, en 1849, la garde républicaine est rattachée à la gendarmerie. Puis, le décret de 1903 confirme le statut militaire de l'institution.

À Saint-Mandé, une archive évoque la gendarmerie d'une manière anecdotique. Il s'agit du PV du Conseil municipal

du 14 octobre 1910 présidé par le maire, Charles Digeon, qui indique « *Par lettre du 8 octobre dernier, le maréchal des Logis, commandant la brigade de gendarmerie de Saint-Mandé a demandé à ce que la commune accordât à chacun de ses gendarmes composant la brigade, une allocation annuelle de 500 kg de charbon, par analogie à ce que font Vincennes, Montreuil, Fontenay-sous-Bois, Saint-Maur et Charenton* ». À l'époque, la gendarmerie disposait de locaux au 25, rue Sacrot.

Autre document intéressant, la lettre reçue par le maire, Jean Bertaud, le 17 février 1967, qui est informé par le Chef d'Escadron Vaujois, commandant de gendarmerie du Val-de-Marne de la création du Groupement de Gendarmerie du Val-de-Marne.

LA POLICE NATIONALE

En vieux français, police signifiait "gouvernement". Au fil des ans, le mot s'est limité à la gestion d'une cité pour acquérir son sens actuel d'organe permettant d'assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public.

La notion de police nationale n'intervient que tardivement. Par les décrets-lois de 1934 et 1935, la sureté générale est réorganisée en sûreté nationale, qui comprend l'ensemble des services de police de France à l'exception de la préfecture de police de Paris qui conserve son statut particulier. Il faut attendre la loi du 23 avril 1941 pour que la police nationale soit instituée dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants et dans les communes plus petites désignées par arrêté du ministre de l'Intérieur.

La police nationale s'organise au niveau régional, où un Préfet est chargé de la police, assisté d'un intendant de police et des services régionaux de police. Chaque département comprend un district de police dirigé par un commissaire chef de district, subdivisé en circonscriptions de police dirigées par un commissaire central ou un commissaire de police selon l'importance.

Dans une brochure saint-mandéenne de 1930, il est indiqué sous la tète "Édifices et services publics" : « *Le poste de police de la commune quoique dépendant du commissariat de Vincennes possède dans les locaux de la mairie, un poste de police distinct* ».

On ne connaît pas avec précision les effectifs de ce poste mais on note dans de nombreux documents une demande constante des élus pour les augmenter. En témoigne la lettre de Jean Bertaud de mai 1956 au Préfet de police sur l'insuffisance des effectifs de gardiens de la paix en service sur Saint-Mandé et qui exprime sa préoccupation s'agissant de la sécurité aux abords des écoles. Il va même jusqu'à proposer la mobilisation de l'armée... « *J'ai songé, en ce qui concerne ma commune, au groupe de circulation 602, cantonné au Fort de Vincennes et*

dont tout le personnel est spécialement entraîné pour assurer la circulation. Je vous sou mets cette idée, afin que vous puissiez entretenir de la question votre collègue, M. Guillaumat, ministre des Armées (...) afin qu'il donne les ordres nécessaires au chef d'unité (...) Il s'agit d'une présence indispensable d'environ une heure, une heure et demie par jour ». Dans le rapport joint au courrier, il s'indigne : « *Ils (les administrés) élisent une municipalité et s'étonnent que la police ne soit pas assurée pour eux comme elle l'est dans toute autre ville de province, par le maire disposant réellement d'un Corps d'agents de police, municipal ou d'État, selon le cas. Ils rendent leurs élus responsables des carences qu'ils constatent (...)* ».

LA POLICE MUNICIPALE

Dans un édit du BMO daté de 1979, le premier adjoint François Guérard reprend le flambeau : « *La première exigence de la fraternité est d'assurer la protection de tous les habitants et plus particulièrement celle des plus faibles : les enfants, les handicapés, les personnes âgées, les isolés (...)* ». Il propose de « *développer les systèmes de surveillance audio-visuel – tels qu'ils existent de plus en plus dans le métro (...) et d'établir une coordination plus efficace des services d'urgence : police, pompier, centre anti-poison, SAMU...* »

Même combat du côté du maire Robert-André Vivien. Dans un article du BMO de 1983, le journaliste explique : « *Dans le respect des engagements pris devant les électeurs pour lutter contre l'insécurité à Saint-Mandé, le maire Robert-André Vivien a déjà renforcé de façon significative les moyens que la ville peut mettre en œuvre pour pallier la dramatique insuffisance des moyens de la police nationale (...) Au cours des 6 derniers mois, il a été mis à disposition de la police municipale une voiture avec gyrophares équipée d'une radio reliée à la mairie et au poste de police de l'avenue de Liège où une salle d'accueil a été aménagée* ».

Ce long combat aboutira en 1984 par la création de la police municipale qui dispose aujourd'hui de moyens en constante évolution tant au niveau des effectifs (22 agents) que des moyens matériels (36 caméras de vidéo-protection, vélos, VL, scooter...).

Sous la mandature de Patrick Beaudouin, et alors que Saint-Mandé était en première ligne en 2015 lors des attentats, les policiers municipaux ont été parmi les premiers à obtenir un port d'arme grâce à la mobilisation de l' élu. Aujourd'hui, une réelle coopération entre les professionnels de sécurité permet une efficacité toujours plus grande pour lutter contre l'insécurité, les incivilités et toute entrave à la tranquillité publique. Un combat que poursuit Julien Weil, pour lequel la question de la sécurité est une absolue priorité.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

A L'OCCASION DU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE SOUHAITE METTRE EN LUMIÈRE LE TRAVAIL DU DOCUMENTARISTE AMÉRICAIN **FREDERICK WISEMAN**.

NATIONAL GALLERY



EDITIONS BLAQ OUT
La National Gallery est l'un des plus grands musées au monde, peuplé de chefs-d'œuvre de la peinture occidentale du Moyen-âge au XIX^e siècle.

Frederick Wiseman dresse le portrait de cette institution, de son fonctionnement, de son rapport au monde, de ses agents, son public, et ses tableaux.

EX LIBRIS : THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY



EDITIONS BLAQ OUT
Grâce à ses 92 sites, la New York Public Library, 3^e plus grande bibliothèque du monde, rayonne dans trois arrondissements de la ville et participe ainsi à

la cohésion sociale des quartiers de New York. Comment cet incomparable lieu de vie demeure-t-il l'emblème d'une culture ouverte, accessible s'adressant à tous ? Frederick Wiseman investit cette grande institution du savoir et la révèle comme un lieu d'apprentissage, d'accueil et d'échange.

IN JACKSON HEIGHTS

EDITIONS BLAQ OUT



Jackson Heights est l'un des quartiers les plus cosmopolites de New York. Ses habitants viennent du monde entier et on y parle 167 langues. Ce quartier concentre les problématiques

communes aux grandes villes occidentales comme l'immigration, l'intégration et le multiculturalisme. Le documentariste s'invite dans le quotidien des communautés filmant leurs pratiques religieuses, politiques, sociales et culturelles, mais aussi leurs commerces et leurs lieux de réunion.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois LE VELOUTÉ DE POTIMARRON

Ingrédients

- 1 potimarron
- 1 échalote
- 2 cuillères d'huile d'olive
- 1 cube Or
- 1 bouillon de volaille (dégraissé)
- 2 cuillères de crème allégée
- Facultatif : 2 châtaignes cuites

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 15 minutes
Facile

Préparation de la pâte

1. Coupez le potimarron en quatre et ôtez les graines
2. Sans l'éplucher, placez les morceaux dans une cocotte ou une grande casserole avec un verre d'eau et cuire à l'étouffée pendant 20 minutes (vérifiez avec un couteau que la chair est bien tendre)
3. Laissez-les tiédir, il est alors simple comme un jeu d'enfant d'ôter la peau (si elle est fine, vous pouvez d'ailleurs ne pas l'enlever)
4. Dans une grande casserole, faites dorer l'échalote
5. Ajoutez les morceaux de potimarron et arrosez avec un verre d'eau dans lequel vous aurez fait fondre le Cube Or et le bouillon de volaille
6. Faites chauffer à feu doux et mixez le tout pour avoir une consistance crémeuse
7. Ajoutez une à deux cuillères de crème.

Vous pouvez ajouter, au moment de servir, des brisures de châtaignes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'ORIGINE DE L'EXPRESSION :
"SE PRENDRE UNE BONNE BITURE".**

Lorsque les marins préparent la chaîne avant de procéder au mouillage, ils la rangent à plat sur le pont en faisant des S. Il s'agit d'un rangement en biture. Voilà ce à quoi ressemble une personne alcoolisée lorsqu'elle se déplace en zigzagant et en ayant pris une bonne biture !



SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

JUSQU'AU 22/11
Isabelle Tissier
et Sylvie
Dujoncuoy

EXPOSITION
Couleurs d'ici et
d'ailleurs.

HÔTEL DE VILLE - PATIO
Entrée libre

JUSQU'AU 21/11
Salon d'Art
Contemporain

EXPOSITION
Invités : Etienne
Boiteux, Duska,
Mariette Teisse Renc
et Mireille Vitry

CENTRE CULTUREL
3, AVENUE DE LIÈGE
Entrée libre

JUSQU'AU 08/11
Jeu du
patrimoine
(prolongation)

CONCOURS
Saint-Mandé au
féminin met à
l'épreuve vos talents
d'observation et de
connaissance de votre
commune.

BULLETINS DE JEU À
RETIRER EN MAIRIE OU
À CRESCO.

09/11 - 20H30
Le Cid

THÉÂTRE
Un classique revisité

par la Cie Le Grenier
de Babouchka.
CRESCO
Tarif A

9, 16 ET 30 /11
19H30

Cours
d'initiation à
l'histoire de
l'art

Programme, tarifs et
inscriptions :
www.jeuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com
CRESCO

DU 12/11 AU
04/12

Yuchi Hao

EXPOSITION

Cadastre...
Photographie
multimédia

CRESCO
Entrée libre

13/11 - 11H ET
16H30

Haroun et
la mer des
histoires

JEUNE PUBLIC
Un conte
extraordinaire pour
petits et grands
enfants à partir de 5
ans.

CRESCO
Tarif C

DU 17 AU 21/11
Saint-Mandé
Classic Jazz
Festival

MUSIQUE
(programme complet
pages 18 et 19)

02/12- 20H30
Irruption !

THÉÂTRE
Une guerre civile
africaine s'invite dans
la salle à manger d'une
famille française.

CRESCO
Tarif C

LE MOIS
DU FILM
DOCUMENTAIRE

27/11 - 19H

Une joie
secrète
de Jérôme
Cassou

FRANCE / 2019
52 MINUTES
MÉDIATHÈQUE

28/11 - 11H

Le Grand Bal
de Laetitia
Carton

FRANCE / 2018
99 MINUTES
CRESCO

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR...



LES ATELIERS BD

(enfants/adultes)

ANIMÉS PAR MICHAEL TERRAZ.

Faisons connaissance...

Je suis illustrateur et dessinateur de BD, réalisateur
et scénariste. Mes formations me font voyager entre
l'édition et le cinéma, l'écriture et le dessin. J'aime
beaucoup passer d'un domaine à un autre ! Je
travaille actuellement sur le tome 2 de Rose Pom,
un album BD qui aborde l'écologie sous différentes
thématiques. Auparavant, j'ai donné des cours dans
des écoles d'art et j'ai eu envie de retrouver cette
idée de partage qui permet d'enrichir sa créativité,
d'où la naissance de cet atelier BD qui se met en
place à Cresco.

Quel est le contenu de ces ateliers ?

D'abord ils s'adressent à tout le monde et je
tiens à m'adapter aux envies et aux attentes des
participants. L'idée est d'aborder le dessin et
la narration pour acquérir des compétences de
façon ludique et progressive. On commencera par
l'apprentissage du scénario avec la dramaturgie,
les narratifs puis la technique du dessin et le
storyboard afin d'apprendre à "découper" l'histoire
en séquences d'images.

C'est quand ?

Les ateliers débiteront après les vacances de la
Toussaint avec un atelier le samedi de 10h30 à 12h
pour les 8-12 ans et un atelier le lundi ou le mercredi
de 20h à 22h pour les ados-adultes.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
INFO@MICHAELTERRAZ.COM

LES TARIFS

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Plein Tarif	25 €	20 €	15 €	5 €
Tarif réduit	18 €	15 €	11 €	

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Calendrier des journées d'estimations

par Énora ALIX, Commissaire-Priseur

Uniquement sur rendez-vous

les mercredis

10 et 17 novembre

1^{er} et 15 décembre



Service du roi Louis-Philippe
au château d'Eu. SÈVRES
Adjugé 3 640 €



Rubis Birman 3,20 carats
Adjugé 215 000 €



Pendule en forme de temple
Adjugé 6 500 €



Chine XVIIIème
Adjugé 117 000 €



Emile Gallé (1846 - 1904)
"Acer Palmatum et araignée"
Adjugé 7 670 €

Renseignements et rendez vous

Énora Alix
06 58 37 94 70 — eaxlix@millon.com

Lieu

La Petite Charpente
16 rue Plisson - 94 160 Saint Mandé

www.millon.com

ROGER SASPORTAS, AUTEUR DE "VIENS !"

Roger Sasportas signe un troisième roman lumineux, poétique et captivant *Viens !* pour lequel il vient d'obtenir le prix littéraire Youve. Faisons connaissance.

I manie les mots avec élégance et assurance et vous prend par la main et par le cœur sans même en avoir conscience lorsqu'il parle des personnages de son livre, Myriam et Laurent.

Roger Sasportas est tout d'abord le patron d'une entreprise de formation à Saint-Mandé. Le concept est original car ce sont les techniques du théâtre qui servent de pédagogie. Les formateurs sont de vrais comédiens qui apportent leur savoir-faire et "savoir-être" afin de trouver la confiance en soi et des qualités insoupçonnées.

L'ÉCRITURE, UNE PASSION ?

Oui, une passion, un voyage aussi ! J'ai commencé il y a quelques années par l'écriture d'un roman policier, puis un recueil de nouvelles et aujourd'hui une histoire d'amour hors du commun. J'ai rêvé la fin de l'histoire que je n'avais pas encore eu l'idée d'écrire ! J'écris le soir lorsque l'inspiration et la tranquillité sont là. Les mots filent dans ma tête, les personnages prennent vie, ils me guident... et ils ont toujours raison !

QU'EST-CE QUI RELIE VOS LIVRES À SAINT-MANDÉ ?

Viens ! est un mélange de réalité et de fiction mais je me nourris forcément des rencontres que je fais ici à Saint-Mandé, une ville que je connais parfaitement puisque j'y habite depuis 30 ans !

QUELLE EST L'HISTOIRE DE VOTRE ROMAN ?

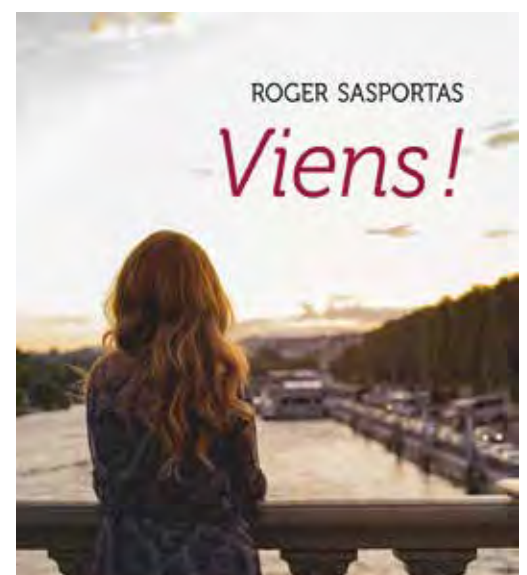
C'est une belle histoire d'amour : Myriam est infirmière et passionnée d'écriture. Après un premier livre, son editrice lui demande d'en écrire un deuxième. Elle accepte et souhaite relater une histoire d'amour passionnelle, pourquoi pas la sienne... Laurent, lui, est producteur de pièces de théâtre, et il aimerait tant lézarder les murs de sa solitude... La particularité du roman est que l'histoire de Myriam a lieu en 1973 et celle de Laurent en 2020, en pleine pandémie de Covid-19. Un événement extraordinaire va ouvrir le champ des possibles... Le temps qui passe, l'amitié, nos racines, sont aussi des sujets que j'aborde et qui me tiennent à cœur.

ET VOUS VENEZ DE RECEVOIR LE PRIX YOVE ?

Oui ! J'ai même cru que c'était une blague ! Ce prix récompense la qualité des œuvres littéraires francophones. Je suis très heureux de cette reconnaissance que je partage avec ma petite famille qui a été d'un grand soutien.

"VIENS !" Éditions Librinova

Roger Sasportas 165 pages - 14 € - Disponible à la librairie Paroles



SENIORS

UN PROGRAMME HAUT EN COULEURS

Après cette année où les sorties et animations n'ont pas été possibles du fait de la Covid-19, le Maire, Julien Weil et la municipalité avaient à cœur de vous proposer un programme haut en couleurs, entièrement nouveau, favorisant les occasions pour se retrouver et partager les moments conviviaux et festifs auxquels toutes et tous, vous êtes tant attachés. inscrivez-vous dès à présent !



Samedi 27 novembre

(arrivée pour 12h)

Vaux-le Vicomte

Déjeuner au Château

Tarif : 65 € (transport en car inclus)

INSCRIPTION JUSQU'AU 24 NOVEMBRE 2021*



Samedi 4 décembre

à 19h

La Scala Paris

Spectacle "Machine de cirque"

Tarif : 39 € (catégorie 1)

INSCRIPTION JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2021*



Samedi 11 décembre

(départ 20h30)

Restaurant Bus Toqué

Diner "Paris by night"

Tarif : 106,20 €

INSCRIPTION JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE 2021*



Mardi 14 décembre

(horaires lors de l'inscription)

Reims

Visite guidée de la cathédrale, déjeuner, visite d'une cave, balade au marché de Noël

Tarif : 73,50 € (transport en car inclus)

INSCRIPTION JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE 2021*



Samedi 18 décembre

à 19h30

Paris

Venez dîner, danser et vous amuser au Cabaret "Oh Happy"

Tarif : 113 €

INSCRIPTION JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE 2021*

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES
PAR MAIL :
SENIORS@MAIRIE-SAINT-
MANDE.FR**

(N'oubliez pas d'indiquer
votre nom et prénom,
adresse et numéro de
téléphone portable et fixe).

**OU À L'ACCUEIL UNIQUE DE
L'HÔTEL DE VILLE.**

*dans la limite des places disponibles.

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à mars. Parce qu'il évolue chaque année, il est indispensable de se faire vacciner tous les ans. Parlez-en à un professionnel de santé ! Chaque hiver, deux à huit millions de personnes sont touchées par le virus de la grippe. C'est une maladie très contagieuse qui peut être grave, en particulier chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes ou les personnes obèses.

SE PROTÉGER, C'EST SE FAIRE VACCINER

La vaccination est donc essentielle car c'est le moyen le plus efficace pour s'en protéger. Le vaccin est sans danger et a peu, voire pas d'effets secondaires (le plus souvent des réactions locales légères et transitoires, plus rarement de la fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, céphalées). Il ne peut pas donner la grippe car les virus contenus dans le vaccin ne sont pas vivants.

Les virus de la grippe saisonnière changent chaque année, la composition du vaccin est adaptée aux virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver. Un nouveau vaccin est donc disponible cette année.

SE FAIRE VACCINER AU CENTRE DE SOINS MUNICIPAL

Le vaccin est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus et les personnes fragiles citées plus haut sur présentation du formulaire envoyé par la CPAM. Cependant, si vous ne faites pas partie des personnes "à risque", votre médecin traitant peut vous prescrire le vaccin et la vaccination par un IDE*. Ce sont les infirmier(e)s du Centre de Soins municipal qui procèdent à l'injection. Pour en bénéficier, il convient de prendre rendez-vous.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS MUNICIPAL
2, PLACE CHARLES DIGEON.
TÉL. 01 49 57 78 89

*Infirmier(e) Diplômé(e) d'État.

Les rendez-vous
de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au
01 49 57 91 46 (97 24) ou par
mail : maison-de-la-famille@
mairie-saint-mande.fr

VISIO-CONFÉRENCE

**Parlons de nos adolescents :
comportements à risque, influence
des copains, gestion des émotions...**

Avec Flore Guattari Michaux, psychologue de
l'enfant et de l'éducation.

Jeudi 18 novembre de 20h à 22h



ATELIER PHILO PARENT-ENFANT

**Création d'une BD
"Dessinez avec Rocky"**

Avec Stephan Valentin, docteur en psychologie
et spécialiste de la petite enfance.

Public : 7-11 ans

Samedi 20 novembre de 10h30 à 12h

La Passerelle de Saint-Mandé

EN NOVEMBRE

VENDREDI 5

12h30
Citrouille et potiron Chacun apporte son repas et ses couverts à la Maison de la famille. La Passerelle offre la soupe.

15h
Énigmes et devinettes insolites

16h
TTMC (nouveau jeu)

LUNDI 8

14h30
Inscriptions :
sortie au Louvre

15h

Décapatch :
déco Noël / jeux d'automne

MARDI 9

15h
La Samaritaine

VENDREDI 12

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

16h
Dingbats

LUNDI 15

15h
Histoire des mouvements pédagogiques

16h

Petit bac

MARDI 16

12h30
Table d'hôtes
restaurant
LA DOLCE VITA

JEUDI 18

11h
Initiation à la gymnastique douce

18h
Beaujolais nouveau

VENDREDI 19

15h
Équilibre et orientation / jeux au tableau

LUNDI 22

15h
Madame HEMINGWAY

15h
Décapatch :
sujets Noël

16h
Jeux de mots, jeux rigolos

MERCREDI 24

15h
Sortie au Louvre

JEUDI 25

9h45 et 11h
Initiation au yoga

VENDREDI 26

15h
Yoga sur chaise/ Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30
Dessinez, c'est gagné !

19h30
Soirée tarot

LUNDI 29

15h
Club littéraire

15h
Décapatch :
sujets Noël

EN DÉCEMBRE

(prévisions)

VENDREDI 3

12h30
Repas à la Maison de la famille Chacun apporte son repas et ses couverts.

15h
On chante !

LUNDI 6

14h30
Le pain d'épices de la Saint-Nicolas

15h
Décapatch : sujets Noël

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr / Contact adhésion 06 81 97 58 73

ERRATUM GUIDE DES ASSOCIATIONS

L'adresse de Jean-Pierre Nectoux, président de l'APC, de l'ADJ et de l'Amicale des Arts Martiaux de la Police Nationale est : jpcnectoux@gmail.com

Journées de l'amitié de la paroisse Saint-Louis de Vincennes

Du vendredi 19 au dimanche 21 novembre

32, rue Céline Robert - Vincennes

Marché de Noël avec : produits du terroir, vins, huîtres, fleurs, parfums, "Au bonheur de tous", produits du monde, créations textiles, librairie, salon de thé, vin chaud... Animations et ateliers pour enfants et adultes : escape game, structures gonflables, ateliers culinaires, arts plastiques...

Déjeuner convivial, dimanche 21 novembre, sur inscription préalable.

Renseignements (et inscription au déjeuner) : marieameliemillion@yahoo.fr ou au 06 64 37 46 80

LE TEMPS DES AIDANTS

Une rencontre dédiée aux proches aidants
Mardi 30 novembre

L'intervention des professionnels, quelle place pour chacun ?

Port du masque obligatoire.

À partir de 14h30
Centre de soins infirmiers municipal
2, place Charles Digeon
Tél. 01 49 57 78 89

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR

Amicus
storiste depuis 1983

Portes blindées TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

ENFIN DISPONIBLE :
ICI COPIEZ TOUS VOS BADGES D'IMMEUBLE

30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini
10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

Cafédiabolo

CaféLittéraire*

Spécial auteure et dédicaces
Samedi 13 novembre à 18h15

CaféPetits Bouquineurs*

Club de lecture pour
les 8-12 ans.

**Samedi 4 décembre de
14h30 à 16h**

Le Cafédécouvertes

Voyage sur la route de la soie
Ouvert à tous

Samedi 4 décembre à 17h

Café soutien scolaire

Primaire, collège et lycée.

Du mardi au jeudi

Inscriptions au 06 11 89 45 83

À venir...

Café Jeux de rôle et coaching

(11-25 ans)

Vous êtes intéressé-e ?
Envoyez un mail à Cafédiabolo
pour vous faire connaître.

CaféSoirée

du 31 décembre

Prendre contact avec
Cafédiabolo pour plus d'infos.

*sur inscription :
cafediabolo@gmail.com

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Maison de la famille (3^e étage)
8, place Lucien Delahaye
cafediabolo@gmail.com
Tél. 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr



LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE LE GOÛT DU GOTHIQUE DANS LES ARTS DÉCORATIFS FRANÇAIS DU XIX^e SIÈCLE

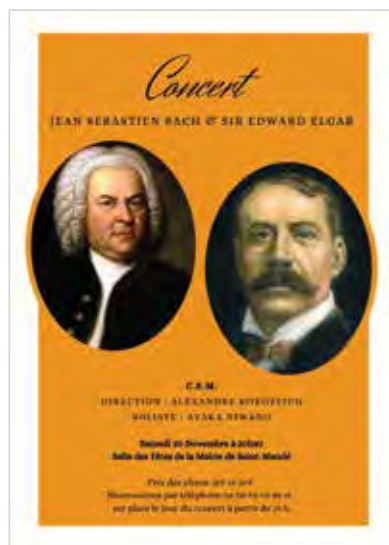
« On écrira un jour l'histoire d'une curieuse maladie de notre temps, la manie du gothique. On en sait le premier et ridicule commencement. M. de Chateaubriand, au Val-aux-Loups, près Sceaux, hasarda de bonne heure une très grotesque imitation ». Si l'historien Jules Michelet goûte peu l'intérieur gothique composé par l'auteur du Génie du Christianisme, il reste que la vogue du décor dit "à la cathédrale" est une période des plus créatives pour les arts décoratifs français au XIX^e siècle. La conférence abordera le retour aux lignes gothiques dans tous les domaines des arts décoratifs, du premier Empire au milieu du XIX^e siècle : céramique, verre, orfèvrerie, mobilier, textile et papier peint.

Samedi 20 novembre à 11h

Intervenante : Audrey GAY-MAZUEL,
Conservateur du patrimoine

Centre paroissial Notre-Dame - 4, place Lucien
Delahaye - 94160 Saint-Mandé

Tarif : 3 € / Gratuit pour les adhérents
www.histoire-saint-mande.org



Les concerts saint-mandéens

**Samedi 20 novembre
à 20h30**

Salle des Fêtes de l'Hôtel
de Ville
Jean-Sébastien BACH
Concerto en ré majeur BWV
1054
Alexandre KOROVITCH
Suite Académique
Edward ELGAR - Sérénade
Opus 20
Direction Alexandre
KOROVITCH - Soliste Ayaka
NIWANO

Prix des places : 15 € et 10 € • Réservations au 06 03 90 03 86 et
sur place le jour du concert dès 19h.

BANQUE ALIMENTAIRE

26, 27 et 28 novembre

La collecte aura lieu dans les points de vente suivants :

FRANPRIX – 25, avenue Joffre

MONOPRIX – 5, avenue du Général de Gaulle

FRANPRIX – 115, avenue de Paris

CARREFOUR CITY- 76, avenue du Général de Gaulle

La collecte se fait à l'initiative de la Croix Rouge qui redistribuera la
totalité des denrées collectées aux Saint-Mandéens en difficulté.

SPORT

AS HANDBALL

UNE SAISON QUI COMMENCE BIEN...

Les licenciés ont retrouvé le gymnase Benzoni, avec l'envie et le plaisir de renouer avec les entraînements et la compétition, dont ils ont été privés la saison dernière.

Toutes les équipes de jeunes (-12 ans, -14 ans, -16 ans et -18 ans) ainsi que les trois formations Seniors ont retrouvé dès la mi-septembre le plaisir de se confronter à des adversaires lors de matches officiels. Au total, 12 équipes vont défendre les couleurs de Saint-Mandé sur les terrains nationaux, régionaux et départementaux. Les - de 16 ans ont passé le cap des

Neuilly en Thelle (Oise) et Chevigny-Saint-Sauveur (Côte d'Or).

Pour leur première rencontre, les Oranges et Bleus se sont inclinés à Thionville (le favori annoncé de la poule), s'en est suivie une série de quatre victoires contre Longwy (29-22), Neuilly en Thelle (28-22), Neuves Maisons (37-23) et dernièrement à Saint-Maur (32 - 24). Ils pointent actuellement à la deuxième place

du classement.

Venez les encourager lors des prochaines rencontres à domicile au Gymnase André Benzoni ! Ambiance assurée !
Samedi 27 novembre à 21h pour la réception d'Amneville (Moselle)
Samedi 11 Décembre à 21h pour la réception de Chevigny-Saint-Sauveur (Côte d'Or)



premiers délayages départementaux et affrontent l'équipe de Verrière le Buisson en match aller-retour pour une place en championnat régional.

NATIONALE 3

Pour leur 40^e saison consécutive en Championnat de France, l'équipe première évolue dans une poule composée quasiment pour moitié d'équipes parisiennes (Saint-Maur, Joinville, Aubervilliers, Saint-Michel-sur-Orge) et d'autres de la région Grand-Est (Thionville, Bogny, Amneville, Longwy, Neuves Maisons) mais aussi

La présentation d'un pass sanitaire valide est obligatoire pour accéder au gymnase.

SUPER LOTO

Les Supers Lotos sont également de retour !

Dimanche 5 décembre à partir de 15h au Gymnase Benzoni.

Plaques de 6 cartons en prévente : 30€ (au lieu de 35€ le jour de la manifestation).

Tous les samedis matins de 10h à 12h au gymnase à partir du samedi 13 novembre.

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



AIDONS LA RECHERCHE EN S'AMUSANT DU 29 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

DU LUNDI 29 NOVEMBRE AU SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Vente d'objets fabriqués par les enfants des accueils de loisirs.

Accueils de loisirs (matin et soir) et le samedi matin en mairie.

À PARTIR DU VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Brocante de jouets, de peluches, de livres et de jeux de société.

Hôtel de Ville le vendredi de 12h à 17h et de 9h15 à 17h le samedi.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Vente d'objets, maroquinerie, vaisselle... par la Croix Rouge.

Patio de Hôtel de Ville de 10h à 17h

Mini kermesse pour les enfants organisée par la FCPE.
Ateliers jeux en bois, pêche aux

livres, lecture, perles et vente de gâteaux

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville de 10h à 17h

Vente de gâteaux, décorations de Noël et éponges tawashi tricotées par l'association La Passerelle.

Hôtel de Ville de 10h à 17h

Tournoi d'échecs sur internet (sur "Lichess") avec Le Cavalier de la Tourelle.

De 10h30 à 12h

1€ par participant reversé au Téléthon.

Cagnotte Leetchi associée à ce tournoi pour faire un don.

Marathon de danse en ligne par l'association Urban Country

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de 11h à 23h

Baptêmes de plongée avec les Plongeurs de Saint-Mandé

Piscine du Centre sportif Roger Vergne de 13h30 à 17h

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Concours en doublette de pétanque organisé par l'Amicale de Pétanque du Chalet (APC). Ouvert à tous (licenciés ou non).

Plateau du Bel Air dans le Bois de Vincennes (face au Chalet du Lac) à partir de 14h.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

À 19H30 (HORAIRE SOUS RÉSERVE)

Concert du Conservatoire donné par les élèves et professeurs

Auditorium du Conservatoire Robert Lamoureux

Et bien d'autres surprises avec les associations saint-mandéennes !

Programme complet sur saintmande.fr



FAITES UN
DON AU

LA LIGNE DU DON

3637
SERVICE GRATUIT + PRÉF. APPEL

LE DON EN LIGNE

OU
SUR

TELETHON.FR

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Lors du conseil municipal du 12 octobre, nous avons déposé un vœu intitulé "Changeons les pratiques" que nous avons présenté et cosigné par l'autre groupe "Saint-Mandé Respire" Mme Gabrielli, M. de la Servière, Mme Dussion, "La gauche unie de Mme Touati et "La République En Marche" de Mme Dorra.

Voici un résumé de la motivation de ce vœu :

En 2020, St-Mandé a élu son maire et ses adjoints et nous tirons un bilan sur la place laissée à l'opposition.

Contrairement à ses déclarations, le maire de St-Mandé a organisé une concertation de façade avec les élus d'opposition qu'il tient en réalité à l'écart des processus de décision importants.

La délibération fixant les délégations permet au maire une latitude des modalités de prise de décision. Or, le maire a décidé d'user et d'abuser des possibilités offertes par cette délégation. Aujourd'hui, nombre de décisions sont prises par le maire sans information, sans débat, sans vote du conseil municipal et sans transparence.

La municipalité s'est ainsi engagée dans la restructuration d'un quartier entier à travers des travaux d'envergure dans le nord de St-Mandé sans aucun débat dédié ni aucun vote en conseil municipal ; sans organiser de réunion publique et sans mettre en place aucune autre forme de concertation avec les St-Mandéens que celle d'un questionnaire portant sur des questions accessoires (forme des poubelles...).

Lors du débat budgétaire, la nature des projets et investissements à financer n'a pas été exposée, empêchant toute forme de débat au sein du conseil municipal.

Le maire n'associe pas les élus d'opposition

aux décisions d'attribution des logements sociaux, des places en crèche, des aides pour les devantures commerciales, ou de fonds de soutien aux commerçants. Or ces décisions peuvent donner lieu à favoritisme et doivent être prises en toute transparence.

Le marché de la restauration scolaire a été attribué selon la procédure de MAPA sans aucune information des élus d'opposition. Un bail commercial a été conclu avec une sous location pour 12 ans sans communication préalable.

Les délibérations consistent souvent à entériner des décisions *a posteriori* déjà mises en œuvre sur le terrain : des recrutements déjà effectués, des travaux déjà entrepris, des études déjà commandées.

Notre vœu avait pour but d'inviter le maire et les élus de son groupe au conseil municipal à revenir à des usages plus conformes au bon fonctionnement de la démocratie et au respect du pluralisme pour adopter de nouvelles pratiques.

(Suite du vœu dans la Tribune "La République en marche").

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, sur les réseaux sociaux et dans nos terrasses de cafés ouvertes grâce au pass sanitaire !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Préserver la biodiversité en ville

Un million d'espèces végétales et animales sont menacées de disparition. Si la conservation de la biodiversité dans les milieux naturels fait l'objet d'un consensus,

en ville la nature et la vie sauvage ne semblent pas avoir leur place.

L'urbanisation a engendré, au fil des décennies, une pollution générale des sols, des eaux et de l'air, réduisant la biodiversité. L'artificialisation des espaces verts, à la recherche d'un esthétisme contrôlé et propre, a poussé à la sélection de certaines espèces au détriment d'autres, pourtant essentielles à l'équilibre écologique. Les traitements par pesticides, récemment interdits dans les espaces publics, ont appauvri les écosystèmes.

Or, on redécouvre que toutes les formes de vie en ville contribuent à une bonne qualité de l'air, de l'eau, des sols ; que leurs effets bénéfiques sont considérables et largement sous-estimés aussi bien en matière de santé physique que psychologique.

Comment la ville de Saint-Mandé peut-elle agir pour préserver la biodiversité ?

À l'échelle territoriale d'abord avec le plan d'urbanisme intercommunal (PLUi) du T10 en cours d'élaboration. Le territoire doit aménager l'espace public pour respecter ses engagements en matière de préservation de l'environnement pris dans le PCAET (plan climat air énergie territorial).

D'autant que la moitié des communes du territoire sont riveraines du bois de Vincennes, un des rares espaces naturels de l'est parisien, encore riche d'une certaine biodiversité. Pour la préserver il faut des continuités végétales avec les parcs et jardins alentour, des corridors écologiques ; et réduire la pollution lumineuse (écrans publicitaires, éclairage des bâtiments publics) et la pollution sonore aux abords du bois.

Au niveau communal ensuite, la pose de jardinières ou de plantes en pot ne saurait être une politique. Il faudrait

- Planter des arbres en pleine terre et végétaliser les rues, les toits avec des plantes locales (et non des plantes exotiques invasives), des plantes mellifères, à baies ou à fruits pour les insectes et les oiseaux.
- Limiter l'artificialisation des sols notamment au pied des arbres et utiliser

des matériaux perméables pour laisser l'eau s'infiltrer naturellement ;

•Préserver des espaces vacants au bord d'une rue, entre deux bâtiments, pour y laisser pousser des herbes spontanées qui sont des réservoirs de biodiversité.

Conseil écolo du mois : chez soi, dans la cour, sur sa terrasse, son balcon, ou son rebord de fenêtre, la faune et la flore ordinaires peuvent être protégées en accueillant plantes grimpantes et fleurs d'essence locale, abreuvoirs et mangeoires pour les oiseaux et en gardant chez vous vos chats la nuit.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com

Twitter et Facebook :

@SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Pot-pourri

Un vœu peut en cacher un autre :

Les groupes LREM et EELV, soutenus par l'élus de gauche, ont émis le vœu "Changeons les pratiques" lors du dernier Conseil Municipal, reprochant au maire en substance, de ne pas associer les élus d'opposition à la conduite de la Ville.

Sollicité, j'ai refusé de m'associer à ce vœu et j'ai voté contre

car ce sont ces mêmes groupes qui ont œuvré pour marginaliser les élus qualifiés d'"isolés", dont votre serviteur, en cherchant à réduire notre liberté d'expression ; et qui ont bloqué par un immobilisme volontaire l'attribution de vice-présidences dans les commissions à l'opposition ... **Pour ma part, j'entends dénoncer une ambiance délétère au Conseil que l'on ne connaissait pas sous la précédente mandature.** Je ne ferai pas pour autant de la défiance ma ligne de conduite pour l'avenir... et je formule donc le vœu qu'avant d'avoir des mots définitifs

les uns envers les autres, chacun balaie devant sa porte et travaille dans un esprit constructif à l'intérêt général...

Ma proposition de ce mois : « luttons contre le bruit à Saint-Mandé ». Comment ignorer le ballet assourdissant des véhicules de nettoyage utilisés par la mairie pour nettoyer l'avenue du Général de Gaulle. Le bruit dégagé par ces véhicules, leur fréquence de passage élevée sur l'avenue principale, par tous les temps, et le relatif oubli des rues adjacentes mérite mieux comme réponse que le « si vous n'aimez pas la ville ... allez vivre à la campagne ». C'est tout simplement une erreur de casting au niveau du parc technique. A l'avenir, investissons dans des machines plus légères et moins bruyantes. D'une manière plus large, la lutte contre le bruit devrait être un sujet de préoccupation dans une ville de haute densité telle que la nôtre. Quelles actions peut-on notamment mettre en place contre les véhicules pétaradants de tout type ? Je signale que huit villes françaises ont déjà installé des radars antibruit...

Je terminerai cette tribune sur une note positive avec une saison culturelle particulièrement dynamique depuis la rentrée, que cela soit à la médiathèque, au Cresco ou à la librairie Paroles. Avec un satisfecit tout particulier pour le retour du "Saint-Mandé Classic-Jazz Festival" et sa très belle programmation.

Luc Alonso

alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Vers une meilleure prise en compte de l'opposition municipale ?

Dans les deux derniers numéros de ce magazine, j'avais dénoncé le peu de place laissé à l'opposition : absence

d'information sur les dossiers importants, absence de concertation, absence de place dévolue à l'opposition dans diverses commissions d'attribution....

Ce sentiment étant partagé par la plupart des autres membres de l'opposition - LREM et EELV - nous avons ensemble, lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 12 octobre, déposé et soutenu un vœu, aux fins d'obtenir un changement des pratiques en cours et donc une meilleure reconnaissance de la place de l'opposition dans la vie municipale.

Ce vœu fut l'occasion d'une vive discussion dont on espère qu'il s'ensuivra une prise en considération effective des différentes sensibilités siégeant au conseil municipal et au-delà, de l'ensemble des Saint-Mandéens.

Il ne peut y avoir de démocratie locale que dans le respect du pluralisme.

Mais la démocratie locale, c'est aussi permettre aux habitants de la commune de participer à la prise de décisions concernant les aménagements et l'organisation de la ville. La mise en place de conseils de quartier, l'instauration de budgets participatifs sont autant d'instruments permettant cette participation.

A Saint-Mandé, la gauche réclame depuis longtemps la mise en place de **conseils de quartiers** et l'instauration de **budgets participatifs**. Certains engagements ont été pris durant la campagne des élections municipales.

Mais à ce jour, rien n'est fait...

Car souvent dans notre ville, il est à déplorer une sorte de langueur dans l'étude et la mise en place de certains dispositifs.

Un exemple récent : **les chèques vacances**.

Cela fait des années là encore, que les élus de gauche réclamaient la possibilité pour les Saint-Mandéens de pouvoir régler les inscriptions aux activités proposées par la Ville avec des chèques vacances... Si cette demande ne prêtait pas à polémique, à chaque fois, sa mise en œuvre se perdait dans des méandres des plus opaques !

C'est donc avec une certaine satisfaction

que j'ai appris lors de ce dernier conseil, que **les chèques vacances allaient enfin pouvoir être utilisés pour payer les différentes activités proposées par la Ville**. Pour le chèque culture, il faudra toutefois attendre encore un peu...

Il est pour le moins regrettable qu'en dépit de nos réclamations maintes fois renouvelées, il ait fallu attendre plusieurs années pour obtenir l'application de ce dispositif facilitant la vie de nombre de Saint-Mandéens...

Cela l'est d'autant plus, que dans ce domaine, beaucoup déplorent à juste titre, **les tarifs élevés de la plupart des activités proposées par la Ville** notamment au regard de ceux pratiqués par les communes avoisinantes.

Le coût en est d'autant plus élevé pour les familles que **la Ville persiste à ne pas appliquer le quotient familial**, mesure de justice sociale élémentaire et qu'appliquent là encore, nombre de communes voisines.

Mais qui sait ? Avec un peu de patience et à force de réclamer, il en sera comme pour les chèques vacances. Peut-être que dans quelques années, l'application généralisée du quotient familial verra le jour !

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Voici un résumé du vœu "Changeons les pratiques" présenté le 12 octobre cosigné avec "Ensemble pour l'Alternance", "St-Mandé Respire" et "La gauche unie" :

1 - Le maire organisera des réunions publiques d'information et concertation sur les travaux du quartier nord avec les St-Mandéens et l'opposition, en amont de chaque tranche de travaux, et une concertation et un vote dédié pour les travaux ou dépenses d'ampleur à venir.

2 - Le maire présentera les délibérations en conseil municipal a priori, si possible. Il présentera des synthèses compréhensibles pour respecter son devoir d'information.

3 - La municipalité assurera la transparence des attributions de logements sociaux, places en crèches, aides aux commerces, en commissions au sein desquelles le pluralisme sera respecté.

4 - Le maire informera et associera l'opposition aux événements organisés à St-Mandé.

Ce vœu a été rejeté par la majorité...

À suivre !

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA VENTE EN VIAGER / A TERME / VENTE DE NUE PROPRIÉTÉ : TOUR D'HORIZON

La vente en viager : Le viager consiste à vendre un bien immobilier à un tiers en échange du versement d'un éventuel bouquet (somme d'argent versée comptant au moment de la signature de l'acte de vente) et d'une rente viagère périodique (mensuelle, trimestrielle ou annuelle). Il faut distinguer 2 types de vente en viager :

Le viager occupé : le vendeur cède son bien à l'acquéreur mais conserve son droit d'usage et d'habitation. Il peut donc continuer de l'occuper (mais pas de le louer) jusqu'à son décès.

Le viager libre : le vendeur cède son bien à l'acquéreur qui peut l'occuper ou le mettre en location dès la signature de l'acte de vente sans avoir à attendre le décès du vendeur.

La vente en viager repose sur **le principe d'aléa**. En effet, ni le vendeur ni l'acquéreur ne savent au moment de la signature de l'acte de vente pour quel montant le bien sera acquis, puisque ce montant dépend de la date du décès du vendeur.



Maître Maxime Urpéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpeant@paris.notaires.fr



L'aléa est d'ailleurs le point de différence essentiel avec la vente à terme dont la fin est déterminée à l'avance.

La vente à terme : La vente à terme consiste pour un propriétaire à vendre son bien immobilier en percevant dans un premier temps une partie du prix de vente comptant, le reste via le versement d'échéances périodiques sur une durée prévue à l'avance. Comme pour la vente en viager, la vente à terme peut être conclue *libre ou occupé*. Dans ce dernier cas, et comme pour le viager occupé, le vendeur continue de prendre en charges les frais relatifs à son occupation courante.

Vente de la nue-propriété : La pleine propriété d'un bien est constituée de deux éléments : la nue-propriété et l'usufruit. L'usufruit est la jouissance légale d'un bien dont on n'a pas la propriété. On en déduit que la nue-propriété est la propriété d'un bien sur lequel une autre personne

détient l'usufruit. Dès lors, un propriétaire peut vendre la nue-propriété d'un bien immobilier, ce qui lui permettra de recevoir un capital immédiat important (valeur de la nue-propriété) tout en conservant le droit de disposer des lieux (habiter ou louer) sa vie durant (l'usufruit étant conservé par le vendeur). **La valeur de la nue-propriété se détermine en fonction de l'âge de l'usufruitier.** L'usufruit s'éteindra au décès de l'usufruitier ou aux termes de la durée prévue dans le contrat en cas d'usufruit temporaire.

Ici, pas de versement de rente ou d'échéance périodique, le prix de la nue-propriété est payé **le jour de la vente**. A l'extinction de l'usufruit, le nu-propriétaire recouvre la pleine propriété de son bien sans complément de prix.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

LE PATRIMOINE VERT DE SAINT-MANDÉ

LE JARDIN DE LA MAIRIE

Avec ses parterres brodés à la française, la place Charles Digeon offre une palette végétale composée de bégonias, géraniums, dipladénias et lantanas aux couleurs flamboyantes. Au printemps, les cerisiers se parent de magnifiques fleurs roses.



LE BOIS DE VINCENNES

C'est le plus grand espace vert parisien (995 hectares). L'arboretum accueille quelque 1180 sujets ! Cinq arbres à ne pas rater : le séquoia géant qui culmine à 25 mètres, le cèdre pleureur de l'Atlas, l'arbre aux mouchoirs venu de Chine, le pin Napoléon, le pin de Coulter et l'orme de Chine.



LES PLANTATIONS EN CHIFFRES (2021)

57 650 végétaux sont plantés chaque année dont 28 500 annuelles pour les jardinières en été, 23 000 bisannuelles en automne, 1000 arbustes et 5150 bulbes pour un budget annuel de 70 000 euros. Des plantes mellifères à baies et à fruits font le bonheur des butineuses saint-mandéennes.



LE JARDIN ALEXANDRA DAVID-NÉEL

Entre végétal et minéral, ce jardin qui longe l'avenue Gambetta a été inauguré en mai 2008. Il a une superficie de 3 000 m² et est parsemé de massifs arbustifs encadrant une fontaine. L'été dernier il s'est transformé en une agréable oasis de détente, de jeux et de repos.

LES ARBRES

Plusieurs arbres "remarquables" dont le magnifique cèdre du Liban (face au centre Pierre Cochereau), le Ginkgo Biloba (rue Mongenot), des érables qui se parent de sublimes orangés en automne, les marronniers de la place Charles Digeon, des tilleuls, des paulownias, des acacias et les catalpas avec leurs fleurs mellifères, sans oublier les oliviers plantés devant l'Hyper Cacher.



L'ARROSAGE

Arrosage automatique en goutte à goutte sur 25 sites.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

2 fleurs pour Saint-Mandé.



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux seniors et au lien
entre les générations.
**Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.**



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
**Reçoit le jeudi après-midi de 14h à
18h sur rendez-vous.**



JEAN-PHILIPPE DARNAL
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
**Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.**



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 7 NOVEMBRE

Pharmacie de la Mairie
21, avenue du Général de
Gaulle
Tél. 01 43 28 22 07

JEUDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie du soleil
196, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 04 19

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

**Pharmacie Vincennes/Saint-
Mandé**
168, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal Maunoury
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Pharmacie Sebag
36, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 20 97

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Pharmacie Defrance
2, rue Defrance à Vincennes
Tél. 01 43 28 25 61

À vous la parole !

L'Établissement Public Territorial
Paris Est Marne & Bois souhaite
approfondir ses connaissances
sur les besoins et les attentes des
habitants autour de thématiques
sociales (handicap, accès aux soins,
violences intra-familiales, seniors,
logements...)

Jusqu'au 26 novembre, exprimez-
vous anonymement et gratuitement !

RENDEZ-VOUS SUR SAINTMANDE.FR
(RUBRIQUE TOUTES LES ACTUS - ANALYSE
DES BESOINS)

Séjour au ski à Bramans du 19 au 26 février 2022

**La Ville organise un séjour
aux sports d'hiver pour les
jeunes de 6 à 17 ans révolus
(80 places disponibles).**

Les jeunes seront accueillis
dans un chalet de montagne
à usage exclusif du groupe
saint-mandéen et encadrés
par un directeur et des
animateurs(trices) de Saint-
Mandé. Ils bénéficieront de dix
heures de ski alpin dispensées
par des moniteurs brevetés ESF
avec un passage de niveaux en
fin de séjour.

Activités selon les tranches
d'âges : bowling et chiens de
traîneaux pour les 6-11 ans,
quad sur glace et Air Tubby
pour les 12-17 ans.

La participation des familles est
établie en fonction du quotient
familial (les bons CAF viendront
en déduction du prix du séjour).

**Pré-inscriptions du
14 novembre 2021 au
5 janvier 2022.**

Fiche de pré-inscriptions :
• téléchargeable sur l'Espace
Citoyen du site de la Ville
www.saintmande.fr

• à l'Accueil Unique de l'Hôtel
de Ville, 10 place Charles
Digeon

**À retourner avant le 5 janvier
2022 (à l'Accueil Unique à
l'Hôtel de Ville ou par mail
à accueil-unique@mairie-
saint-mande.fr**

Les familles seront contactées
par mail pour confirmation
(dossier définitif à retourner
avant le vendredi 14 janvier
2022).

Commémorations

Le Maire, Julien Weil, et le Conseil municipal de Saint-Mandé vous invitent à participer aux cérémonies suivantes :

51^e anniversaire du décès du Général de Gaulle Mardi 9 novembre à 18h

Rassemblement devant la stèle érigée en mémoire du Général de Gaulle (angle de l'avenue Victor Hugo et de l'avenue du Général de Gaulle).

103^e anniversaire de l'Armistice de 1918 Jeudi 11 novembre

9h : messe à Notre-Dame de Saint-Mandé en hommage à tous les morts pour la France.

10h15 : visite du Mémorial au cimetière sud

11h : hommage solennel à la mémoire des morts pour la France - Monument aux Morts.

Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie

Dimanche 5 décembre à 11h

Monument aux Morts de Saint-Mandé.

COLLECTE DE JOUETS

En partenariat avec le Secours Catholique.

CENTURY 21
26, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 65 64 13



RECRUTEMENT

Médecin coordonnateur

Dans le cadre d'une mobilité à venir, la Maison de retraite intercommunale de Fontenay-sous-Bois/Montreuil/Vincennes/Saint-Mandé recrute un médecin coordonnateur (1^{er} trimestre 2022).

Informations et envoi des lettres de candidatures à Mme Margaux CALATAYUD, directrice adjointe en charge des ressources humaines :

73, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
OU PAR MAIL : MCALATAYUD@GCSMS94.FR

SOS STAGES DE 3^e

MODES DE GARDE

Réunions d'information

Aux Ribambins

Une réunion d'information sur les modes de garde individuelle, chez une assistante maternelle indépendante ou en garde à domicile est organisée :

Mardi 9 novembre à 18h

19, avenue Joffre

Des assistantes maternelles, des gardes à domicile et les professionnelles des Ribambins seront présentes pour échanger avec les parents.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU

01 49 57 92 52 OU PAR MAIL :

RAM@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR

À la Maison de la Famille

Une réunion sur les modes d'accueil, organisée par la Ville et animée par des professionnels de la Petite Enfance aura lieu :

Mardi 30 novembre à 14h30

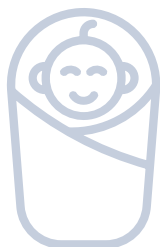
8, place Lucien Delahaye

Des réponses seront apportées sur les différences entre crèches collectives, familiales, parentales... l'attribution des places, les modes d'accueils individuels...

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR

SAINTMANDE.FR (ESPACE CITOYEN - INFOS PRATIQUES - PETITE ENFANCE).

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Louise LEPILLIER (29/08) • Samuel MONTERO RUITINA (30/08) • Axel DUBAIL (09/09) • Jérémie LOPATER (06/09) • Aïna BAILLET (10/09).



Ils se sont unis

David CHICHE et Hannah PELERIN (1^{er}/09) • Damien JORDAN et Amber CHRISTINO (03/09) • Aïmen HOUD et Fjoridra KODRA (10/09) • Thomas MURGIA et Sarah BERTRAND (24/09).



11 SEPTEMBRE

Jean-Baptiste SIMONET et Delphine PERREAU unis par Maria TUNG

LE LIVRET DE FAMILLE

Il s'agit d'un document officiel de la famille qui peut être sollicité dans de nombreuses situations. Il sert à justifier la composition du foyer et l'état civil de ses membres. Il est remis aux époux lors de la célébration du mariage et aux parents non mariés à l'occasion de la naissance de leur premier enfant. Un duplicata peut être demandé à la mairie du domicile.

À Saint-Mandé, cette démarche peut se faire sur le site de la Ville saintmande.fr rubrique "Démarches en ligne". Pour conserver son utilité, il doit être mis à jour lorsque survient une modification de l'état civil d'un des membres figurant sur le livret. Il est de la responsabilité des titulaires d'effectuer cette mise à jour en cas de naissance, de décès d'un des membres ou encore de mariage des parents.

PARTAGEZ VOTRE HISTOIRE, VOTRE PASSION !

Vous êtes sportif ? Chef d'entreprise ? Artiste ? Vous avez une spécialité, une passion ? Un hobby ? Des souvenirs à raconter...

Tous les saint-mandéens sont les bienvenus dans notre rubrique "portrait" et toute histoire ordinaire est extraordinaire car elle est unique : c'est la vôtre !

Appelez le service communication de la ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr

CIMETIÈRE

Les horaires d'ouverture des cimetières pour la période allant du 1^{er} novembre au 28 février sont les suivants :

Tous les jours de 8h à 17h30

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)

DEVENEZ AGENT RECENSEUR POUR VOTRE COMMUNE !

CAMPAGNE 2022 : DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Si vous êtes intéressés, contactez le service de l'Accueil Unique de la mairie qui vous communiquera les modalités de recrutement.

Dépôt de candidature avant le 23 novembre 2021

Hôtel de Ville

Accueil Unique

10, place Charles Digeon

Tél. 01 49 57 78 00



CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !

Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ?

Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr



VILLA
ALEGRIA

SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun.
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

(1) Selon la largeur des locaux disponibles. • Conception / Réalisation : AGENCE IMMOBILIERE PLUS - RCS 815 197 374 - Boulogne-Billancourt - 94 79 91 24 40 - Septembre 2019 - Réservation à caractère d'ambition, sous réserve de construction de 10 à 15 étages. D'après les plans d'architecture. Sans erreur typographique indépendante de notre volonté.

L'INSTANT CINÉ

Du 14/11
au 12/12
2021



CYCLE
JAPON

NOUVEAU

Plus qu'une séance,
un voyage...

Cresco : 4 avenue Pasteur
Médiathèque : 3 avenue de Liège
Toutes les infos sur saintmande.fr



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO